



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° EMP-2021-47

AN97120211028330

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 5 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet de la Guadeloupe.

Transmis

Au représentant de l'Etat

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Basse-Terre le 28 octobre 2021

Visé Le : 28.10.2021

Madame Denise BLEBAR
Présidente du Centre de Gestion



Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture et sur son site www.cdg971.com, rubrique "bourse de l'emploi".

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V971200600038963001	Technicien	Chargé de mission, planification urbaine	Erreur matérielle (doublet)	35h00	Commune de Goyave 97128 Goyave	01/07/2020	97120200611704
V971200800099707001	Ingénieur	Chef de service Maintenance technique des ZAE	Le grade ne convient pas	35h00	Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE Guadeloupe 97110 Pointe à Pitre	01/11/2020	97120200903747
V971210500302336001	Adjoint technique territorial	Agent d'entretien polyvalent des espaces verts	Renonciation définitive	35h00	Commune du Moule 97160 Moule	01/08/2021	97120210526221
V97121060032231001	Rédacteur	Assistante de prévention	Absence de candidature adaptée	35h00	Commune du Moule 97160 Moule	01/09/2021	97120210630720
V971211000421332001	Chef de service de police municipale Chef de service de police municipale principal de 1ère classe Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	Chef de service de Police municipale	Erreur matérielle (doublet)	35h00	Commune de Petit-Canal 97131 Petit-Canal	15/11/2021	97120211014142